

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2016**

Sur convocation du 27 juin 2016, le Conseil Municipal de Courville-sur-Eure s'est réuni le **MERCREDI 6 JUILLET 2016** à dix-neuf heures zéro minute, à la salle de la Madeleine, annexe de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BUISSON, Maire, assisté de Monsieur PEPIN, Monsieur HAY, Monsieur HALLOUIN, Madame DAMAS, Adjointes.

**Etaient également présent(e)s** : Madame JOLLY, Madame SURIN, Monsieur EMMANUEL, Madame PERRIO, Madame DESAEVER, Madame CORDERY, Monsieur SERRE, Mademoiselle CARTRON, Madame HUARD, Monsieur LE VANNAIS, Madame DUCHEMIN, Monsieur DOLLEANS.

**Etaient absent(e)s et excusé(e)s** : Madame GAREL, Monsieur JOUBERT, Monsieur CHARRIER (pouvoir à Monsieur PEPIN), Monsieur RECAMENTO, Madame TOURAINE.

Monsieur HAY Jean-Claude est élu Secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et soumet le compte rendu du Conseil Municipal du 14 juin 2016 à l'approbation de l'Assemblée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**1 - MARCHE DE TRAVAUX DE L'EGLISE : AVENANT N° 1 AU LOT N° 6 VITRAUX D'ART FORFAIT**

Monsieur le Maire expose :

Le Conseil Municipal a délibéré mardi 14 juin dernier, pour valider deux avenants présentés et proposés par le Maître d'œuvre Patrice CALVEL.

Un premier, portant sur le lot n° 1 : Maçonnerie - Pierre taille et un second portant sur le lot n° 6 : Vitrail - Serrurerie.

Or, l'avenant du lot n° 6 doit aujourd'hui être complété par des travaux supplémentaires sur les baies de vitraux, travaux connus le 14 juin dernier mais non chiffrés.

Le montant de ces travaux est aujourd'hui arrêté à 945,00 € HT et plutôt que d'approuver un 2<sup>ème</sup> avenant, il est proposé au Conseil Municipal de regrouper tous ces travaux en un seul et même avenant qui se décomposerait comme suit :

Marché initial : 54 081,20 € HT

Avenant :

- Armature/chainage 3 419,00 € HT
- Intervention sur vitraux 945,00 € HT

Le nouveau montant du marché sera donc de 58 445,20 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve l'avenant n°1 du lot n° 6 qui fixe le montant du marché à 58 445,20 € HT.
- Autorise le Maire à signer cet avenant et tous documents afférents.

## **2 - FINANCEMENT DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2016 DE LA COMMUNE DE COURVILLE S/EURE : EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE**

Monsieur le Maire expose :

La Commune a prévu pour financer les investissements 2016, de contracter un emprunt de 550 000,00 €.

La délégation du Conseil Municipal au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise ce dernier à contracter des emprunts à hauteur de 500 000,00 €.

Plusieurs offres ont été remises :

Etablissement bancaire	taux	Durée	Montant des intérêts	Frais de dossier
Banque Postale	1,57	15 ans	66 057,73 €	1 100,00 €
Crédit Mutuel	1,35	15 ans	56 528,24 €	550,00 €
Caisse d'Epargne	1,10	15 ans	46 131,20 €	825,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir la meilleure offre soit celle de la Caisse d'Epargne et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés décide de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne :

Montant : 550 000,00 €  
Durée : 15 ans  
Taux : 1,10 % trimestriel  
Amortissement : constant  
Périodicité : trimestrielle  
Base de calcul intérêts : 30/360  
Commission engagement : 0,15 % du montant emprunté (soit 825,00 € pour 550 000,00 €)  
Date de versement des  
Fonds : unique sur demande de l'emprunteur (d'ici le 16 septembre 2016)

### **3 - TOUR DE TABLE**

Monsieur Pascal EMMANUEL

*J'ai rencontré le Maître d'œuvre de la piste cyclable, il va nous proposer un bureau d'études pour réaliser une étude géotechnique.*

Monsieur Hervé BUISSON

*Il faut qu'il donne ce dont il a besoin pour que l'on consulte de notre côté, cela nous permettra de comparer ces deux offres.*

Madame Nathalie CORDERY

*Plusieurs poubelles jaunes n'ont pas été ramassées notamment rue de l'Écu. Ce n'est ni hygiénique ni esthétique, ne pouvons-nous pas faire quelque chose ?*

Madame Evelyne JOLLY

*Des contrôles des poubelles ont eu lieu, et il était prévu que la société responsable du ramassage des ordures mette des étiquettes sur les poubelles qui ne pouvaient pas être ramassées si elles contenaient des déchets non autorisés.*

Madame Nathalie CORDERY

*Il y a également un sac de maintien de panneaux de chantiers qui a été éventré, cela ne fait pas propre non plus.*

Monsieur Patrick DOLLEANS

*Oui il y en a une aussi rue d'Illiers.*

Monsieur Hervé BUISSON

*Nous questionnerons le SIRTOM. Quand vous avez des interventions de ce type, envoyez un mail en Mairie ou appelez, n'attendez pas le Conseil suivant pour en parler.*

Madame Evelyne JOLLY

*Les électriciens sont actuellement à l'école primaire, et mettent en place le câblage électrique nécessaire pour le raccordement des tableaux numériques dont l'installation aura lieu le 27-28 juillet prochain.*

*Une inauguration, avec présence de la presse est prévue le mardi 30 août à 17h00.*

*Je suis allée à la remise des prix de l'Ecole de Musique, 3 élus étaient présents.*

Madame Sandra DESAEVER

*Nous avons une belle salle Pannard, le parquet a été poncé et ciré. Le résultat est très satisfaisant.*

Monsieur Hervé BUISSON

*Je suis invité à visiter des locaux de SERATEC, KMO et Pétra ROTH qui ont pu bénéficier de la mise en place de la fibre. Si certains d'entre vous veulent m'accompagner pour ces visites qui débiteront à 9h00 par SERATEC, et se poursuivront à 9h30 chez KMO, et à 10h00 chez Petra Roth.*

*J'ai assisté à une réunion pour notre problème de berge qui s'effondre le long de la rivière, et j'ai fait suivre le compte-rendu à Pascal EMMANUEL. Au final, il est prévu de mettre en place des gabions. Néanmoins, ils tiennent toujours le même discours : il faut rendre la rivière à la nature !*

*Les travaux rue Pannard doivent être finis fin juillet. Des essais de giration dans le carrefour de la rue de l'Arsenal vont être réalisés.*

*Les travaux rue Pasteur se poursuivent et tout se passe bien. Nous avons néanmoins enregistré beaucoup de fuites d'eau. Cela prouve bien que la conduite était en très mauvais état.*

*J'ai rencontré la Fédération du Basket qui souhaite remettre en œuvre le Basket sur Courville. Ils vont dans un premier temps réaliser des interventions en milieu scolaire et au pôle enfance. Un cycle Basket sera mis en place durant le temps « sport » à l'école. Cela permettra peut-être de développer ou susciter chez certains enfants ou jeunes l'envie de faire du Basket.*

*Frédéric, Richard et moi avons assisté « au rendez-vous numérique » organisé par le Conseil Départemental. C'était vraiment très intéressant, et cela m'a permis de faire tomber les aprioris que j'avais.*

*J'ai aussi été relancé par le traiteur, car certains élus n'ont pas ramené tous les plats du buffet campagnard. C'est désagréable.*

#### Monsieur Richard PEPIN

*J'ai assisté le 23 juin dernier à une réunion du SIZA, malheureusement il n'y avait pas le quorum, et la séance a donc été reportée.*

*3 entreprises souhaitent s'implanter sur la zone :*

*VALLOIS,*

*TOFFOLUTI*

*MUSCI qui souhaite regrouper son agence de Châteauneuf et son agence de Tremblay.*

*Il ne restera plus qu'un terrain d'environ 1 hectare à commercialiser.*

*Nous avons mandaté 2 avocats pour savoir si la Loi Notre s'appliquait pour nous. Ils ont rendu leurs rapports, un nous dit que oui, l'autre nous dit que non.*

#### Monsieur Hervé BUISSON

*Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 13 septembre 2016.*

*La séance est levée à 20h00.*